

VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale - Association des
usagers du Centre Social de Montbrison(42)

N°24 octobre 1985

- p. 2 Le sabotier à travers les actes anciens P.Michel THERRAT
- p. 6 L'oeuvre de la Miséricorde (1849-1949) Joseph BAROU
- p. 17 Une source pour l'histoire des mentalités
politiques et religieuses en Forez
(1937-1945) Claude LATTA
- p. 22 Le diable et les êtres fantastiques dans
la littérature et les croyances foré-
ziennes Robert BOUILLER
- p. 25 Bibliographie forézienne Claude LATTA

Village de Forez : bulletin trimestriel.

Siège social : Centre social de Montbrison, rue du Puy du Rozeil.

Directeur de la publication : Claude Latta.

Courrier-coordination : Joseph Barou.

Dépôt légal : quatrième trimestre 1985.

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique
de la Loire.

Courrier, abonnement : écrire à

VILLAGE de FOREZ
Centre Social
B.P. 68
42600 MONTBRISON

LE SABOTIER A TRAVERS LES ACTES ANCIENS

Pour rédiger les inventaires après testaments, le notaire faisait le tour de la maison et notait à l'occasion les outils qui s'y trouvaient.

Ainsi en 1679 dans l'inventaire de Georges MAISON, du lieu de la Maison à Sauvain, "au chappier (hangar) dans la cour s'est trouvé les outils de André MAISON père dudit Georges propre à faire sabots consistant en un hachon, deux hermines, deux cousteaux paroir, deux chaves, un ybron, 3 cuillères avec une petite persoire."

Voilà dressée la panoplie du sabotier à laquelle on peut ajouter "dans la cuisine... 2 paires de chaînes de fert, deux cognées, un coingt de fert, un ybron, une virolle, 3 taraires, une scie de long, 2 scies à travers" et dans la cour "trois consures garnies avec leurs roues".

L'arrachage ou l'abattage de l'arbre se fait à l'aide des chaînes de fer et des cognées (grosses haches). La bille de bois est alors transportée sur les "consures" : attelage de deux roues pour traîner les troncs d'arbre ; puis sciée au passe-partout ou seston et enfin fendue en quatre à l'aide des coins.

Les bûches sont alors dégrossies sur un plot avec l'hachon. L'hachon ou hache de sabotier est particulière : son manche est dévoté par rapport à la lame.

L'encoche du talon est dégagée à l'aide de l'hermine ou herminette (petite hache dont le manche court est perpendiculaire à la lame). La forme grossière du sabot est donnée, il reste alors à la parfaire.

La finition extérieure se fait au paroir ou couteau paroir. C'est une longue lame d'acier tranchant (tel un sabre) terminée à un bout par un manche en bois en forme de T et à l'autre par un crochet que l'on passe dans un anneau fixé sur le banc ou banc d'âne : tronçon d'arbre grossièrement équarri muni de quatre pieds. Une variante de cet outil est la talonnière : même forme générale mais à la place de la lame se trouve une grosse "cuillère" pour façonner l'extérieur du talon. La forme galbée définitive du sabot est terminée.

La dernière opération est le creusage. Il s'effectue sur la "coche" : autre tronçon d'arbre monté sur quatre pieds sur lequel est pratiqué une double entaille inclinée correspondant à la place des sabots qui sont maintenus par des coins de bois.

L'amorçage se fait avec la tarière ou tareire ou ybron (1) (parfois ybrou) : grosse vrille de 40 cm de longueur munie d'un grand manche, le tout en forme de T. Les trous précédents (souvent deux) sont alors agrandis avec les cuillères, mêmes outils que les tarières où la vrille est remplacée par une sorte de cuillère. Toute une panoplie de cuillères est nécessaire : on en compte souvent six de grosseurs différentes.

(1) Il semblerait qu'anciennement il y avait une différence entre la tarière et l'ybrou, puisque les deux sont cités côte à côte dans divers actes (cf ci-après).

Tout le talon étant évidé, il reste le creusage de la pointe qui se fait par un trou dans l'axe du nez du sabot à la tarière, agrandi lui aussi par les cuillères.

La finition intérieure de la pointe du sabot se fait avec la chave ou plus couramment chavette (ou rouanne) lame d'acier fine et recourbée emmanchée comme les tarières et cuillères. Toute la pointe du sabot est ainsi aplanie pour ne pas blesser le pied.

Un dernier outil, le boutoir ou butavan, n'apparaît pas dans les actes anciens. Sa lame en forme de U permet de façonner le fond intérieur du sabot. Pour l'enjoliver, la pointe du sabot est décorée à l'aide de la rainette : petite gouge pour creuser des rainures, motifs géométriques ou motifs floraux. Cet outil n'apparaît pas dans les actes anciens, la décoration devait se faire au couteau.

Pour grouper les sabots par paire, un petit trou est percé sur le côté intérieur avec une percerette ou percette ou persoire. Un lien réunit alors la paire. Une mesure, règlette en bois graduée en pouces (souvent jusqu'à douze pouces ; un pouce = 2,7 cm), non mentionnée, sert à déterminer la pointure.

Tous ces outils doivent être très coupants, leur tranchant est entretenu à la meule. Dans la cour d'André FENON d'Espinasse à Sauvain en 1673 "c'est trouvé une meule pour esguizer les outils".

Nous retrouvons tous ces outils au gré des inventaires (panoplies moins complètes). Ainsi chez Pierre BROSSY de la Brosse (= la Brosse) à Sauvain en 1665 " une scie à travers, ..., deux aches, deux marteaux fert, quatre ybrous et quatre tareires, quatre hermines et couteaux pour parer boix ". Et encore à Goutteclair, chez Pierre BOUEFFOU dit COUSTURIER en 1664 : " deux tareires, un libron, un couteau à deux manches, deux limes à aiguiser scie, ensemble tous les outils propre à faire sabots ". En 1664 chez Antoine VIGNAT à Espinasse : " un seston à travers, deux aches et un petit achon une armine ensemble quelques meubles propre à faire sabots, deux taraires, deux ybrous, une scie de longt ". Chez Léonard PELISSON en 1680 au bourg de Sauvain " une hermine, deux taraires, deux ybrous, une plane, une petite scie à travers ". Et enfin chez Claude LAURENT de Chantegrey à St-Georges en 1680 : " Dans la cuisine c'est trouvé ...une paire de tinailles, deux marteaux, deux ybrous, deux tareires, un couteau fert propre à la charpente, une scie à travers "

(2)

Le sabotier utilisait l'aune (ou verne), le peuplier, le bouleau, le noyer (rarement, son bois était réservé aux menuisiers et ébénistes) et le hêtre ou fayard.

Les arbres étaient achetés sur pied. En 1665 Jean PESTRE, marchand de la ville de Boën, vend à Jean et Pierre BOBIN, père et fils, "sabottier de Dizangou", paroisse de Sauvain "scavoir ving pied d'arbres faulx (= fayard) à prendre dans son boix appelé la Fay situé proche ledit lieu de Dizangou et tous les faulx qui ne seraient propres pour faire sabots ledit PESTRE se réserve pour faire faire du charbon (=charbon de bois) et se moyennant la somme de sept livres et 15 sous... Fait et passé audit Sauvain avant midy le 12 ème jour de juillet 1665."

Attachés par paire, puis empilés les uns sur les autres alternativement croisés, les sabots sont prêts à la commercialisation. deux débouchés alors : le marché ou la vente à un marchand.

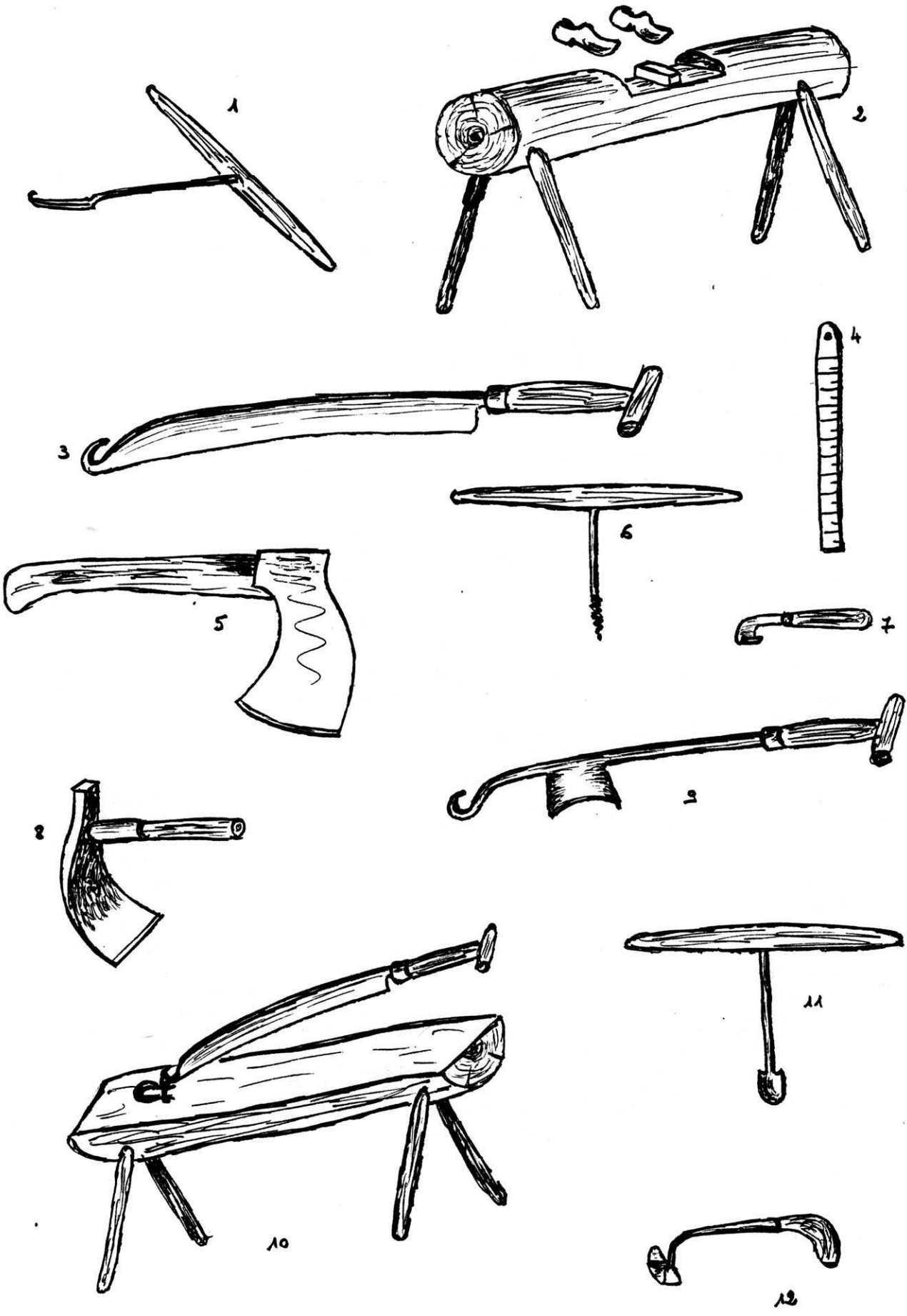
Chez Georges Maison de la Maison, en 1679, le notaire note "deux meschantes boges pour porter les sabots au marché". Alors que Jean SOLLASSET BOBIN et sa femme Antoinette MERVILLON "sabotiers" du village de Dizangou vendent à Jean GAYTE PICAUD de Juel (Chalmazel) "à savoir la quantité de cinquante douzaines de sabots moitié grands et moitié moyens (un bon compagnon faisait quatre paires par jour) marché fait entre eux chasque douzaine également à la somme de 17 sous et revenant le tout à la somme de 42 livres 10 sous (1 livre = 20 sous). Fait et passé au bourg de Sauvain maison de François CROZET hoste après midy le 21 avril 1664, le tout délivrer à partir d'huy à notre dame de my-aôût prochain."

P.Michel THERRAT

- (2) On retrouve tous ces outils chez Jean FOUIN du Champtà Roche en 1679 et dans de nombreux actes (cf par exemple Village de Forez n°1, inventaire de Jean BAROU PIRON des Champas)

LEGENDE DES DESSINS

- 1 - CHAVETTE ou ROUANNE ou RUINE. Manche : 60cm, fer : 40 cm
- 2 - COCHE
- 3 - PAROIR. Longueur totale : 99 cm (parfois un peu moins).
- 4 - MESURE en pouces. Longueur : 40 cm
- 5 - HACHE. Longueur : 46 cm. Hauteur de la lame : 26 cm
- 6 - TARIERE. Manche 60 cm. Fer : 40 cm
- 7 - RAINETTE. Longueur : 16 cm
- 8 - HERMINETTE. Longueur totale de la lame : 30 cm
- 9 - TALONNIERE. Longueur totale 90 cm (2 modèles de cuillères)
- 10 - BANC D'ANE. Parfois COCHE et BANC à PARER sont rassemblés sur le même établi.
- 11 - CUILLERE. Manche : 60 cm. Fer : 40 cm. La cuillère ayant un diamètre de 15 à 50 mm.
- 12 - BOUTOIR. Longueur totale : environ 28 cm (2 modèles ayant 2 largeurs de coupe différentes)



L' œuvre des dames de la Miséricorde de Montbrison

La bibliothèque de la Diana possède les archives d'une vieille société charitable fondée au milieu du siècle dernier : l'œuvre de la Miséricorde. Cette association, une des plus anciennes de Montbrison, s'appelle aujourd'hui le *Vestiaire*.

Les différents registres, qui couvrent une période d'un siècle constituent une intéressante chronique de la vie caritative locale en donnant maints détails sur les indigents et ceux qui les assistent.

Les comptes rendus des assemblées générales surtout, donnent l'image des pauvres et de la pauvreté qu'avait la bonne société.

1 - Les dames de la Miséricorde

Fondation de l'œuvre

La *congrégation des dames de l'œuvre de la Miséricorde* - c'est son nom exact - a été fondée à Montbrison le 9 avril 1849, à l'initiative des curées de Notre-Dame et Saint-Pierre, après la prédication de carême assurée, cette année-là, par le père Desgeorges.

Selon les promoteurs, il s'agit de créer une œuvre de charité qui serve de complément au bureau de bienfaisance de la ville tenu par les religieuses de la Providence¹.

Ce groupement, sans toucher en aucune manière à ce qui existait déjà, doit donner aux dames de Montbrison l'occasion de s'occuper personnellement des malheureux, et *unir par les liens de la charité un grand nombre de personnes qui jusque-là étaient restées complètement étrangères*².

Un comité de huit personnes se charge d'élaborer un règlement au cours d'une réunion à la Providence. Comme il ne faut, en aucune manière, concurrencer le bureau de bienfaisance, on convient *que les dames de la Miséricorde seraient seulement chargées de visiter les malades, les infirmes, les pauvres qui ne seraient pas déjà secourus, et surtout d'acheter des étoffes pour confectionner des vêtements*³.

Dans le même état d'esprit, on décide qu'elles *ne feraient jamais de quêtes (publiques) pour leur œuvre, et opéreraient les rentrées (paiement de la cotisation) à une époque différente de celle où l'on fait la quête annuelle pour les pauvres*⁴.

Le premier bureau

Le premier bureau élu se compose de :

Mlle de Pommerol, présidente ;

Mme Thérèse Dumoncel, vice-présidente

Mme de Saint-Genest, trésorière

Mmes Béroujon et G. Durand, secrétaires

Mmes R. Dusser, de Curraise et F. Durand, directrices du travail.

¹ La Providence, établissement charitable ayant des immeubles au Calvaire et au Mas de Rigaud, créé par Jean-Baptiste d'Allard (1769-1848). Le bureau de bienfaisance était situé au Calvaire, cf. F. Ferret, *Survivants de dix siècles d'histoire au "Château de Montbrison"*, Bulletin Diana, t. XLV, p. 278 et 279.

² Registre des délibérations de l'œuvre, 1849-1864.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

Dès la réunion du 26 avril 1849 le bureau enregistre la démission de Mme de Saint-Genest qui est remplacée par Mme Blanchard. Les directrices du travail passent de trois à six en s'adjoignant Mmes Michel, Arquillère et Fraisse-Gonnard.

Le bureau est élu pour trois ans au cours de l'assemblée générale des associées qui se déroule, régulièrement, le 26 décembre, jour de la fête de saint Etienne, dans une des salles de l'Hôtel-Dieu. Une messe de l'œuvre avec prédication et quête pour les pauvres précède la réunion.

Le cérémonial est immuable. Le curé de Notre-Dame préside et, après la récitation du *Veni Sancte*, la présidente prononce une allocution, mi-rapport d'activité de l'œuvre, mi-exhortation à la charité chrétienne. On a toujours une pieuse pensée pour les associées défuntes puis la trésorière présente le bilan financier en détaillant tout ce qui a été distribué.

En 1888, on change la date de l'assemblée annuelle. Elle se tiendra désormais dans la première quinzaine de carême. Le bureau se réunit une demi-douzaine de fois chaque année pour décider des achats de fournitures, faire confectionner les vêtements et, surtout, procéder à leur répartition entre les indigents.

Après 1935, le compte rendu annuel prend une tonalité différente. Il commence toujours par des considérations générales sur l'évolution des mœurs, la politique, la situation du pays. Les difficultés du moment sont liées, bien sûr, à la situation des pauvres. On sent que la crise économique, la vie politique agitée, la guerre ne laissent pas indifférentes les dames de la Miséricorde. Ces réflexions, bien, que personnelles à la présidente de l'œuvre, ne sont pas sans intérêt. S'y retrouve certainement une part de ce que pense alors le milieu bourgeois et catholique de Montbrison.

2 - Des motivations essentiellement religieuses

Affiliation à la Congrégation de l'Annonciation

Dès 1854, les responsables de l'œuvre obtiennent son affiliation à la *Congrégation de l'Annonciation de la bienheureuse Vierge Marie*. Primitivement destinée à rassembler les élèves des collèges jésuites⁵, cette congrégation s'ouvre en 1825 aux groupements de simples fidèles même s'ils ne sont pas érigés dans des églises ou des maisons dépendant de la Société de Jésus⁶.

En vertu de cette affiliation attestée par un diplôme délivré à Rome, le 5 avril 1854, par Pierre Beckx, général de la Société de Jésus, des privilèges spirituels viennent récompenser le zèle des associées, sous forme d'indulgences partielles ou plénières.

Donner aux pauvres c'est donner à Dieu

L'œuvre gardera un caractère religieux très marqué. A chaque décès d'associée, toutes les dames de la Miséricorde sont convoquées par lettre aux funérailles.

Les présidentes successives font toutes, dans leur rapport d'activité, référence à Dieu et à l'enseignement du Christ avec des phrases parfois fort belles :

Nous sommes sœurs devant celui qui a dit : Venez ... j'étais nu et vous avez couvert ma nudité.⁷

La charité est la clef d'or qui nous ouvre le ciel.⁸

Souvenons-nous que ce que l'on donne au monde est toujours perdu, les dons faits à Dieu ne le sont jamais ; donner aux pauvres, c'est donner à Dieu.⁹

⁵ Grégoire XIII, à la demande du Père Aquaviva, érige, par lettres données le 5 décembre 1582, une congrégation d'écoliers dans le collège romain de la Société de Jésus, sous le titre de *l'Annonciation de Marie*. Les papes Sixte V, Benoît XIV et Léon XII confirment et augmentent les privilèges spirituels de la congrégation.

⁶ Rescrit du 7 mars 1825 de Léon XII.

⁷ Compte rendu de 1867.

⁸ Compte rendu de 1887.

⁹ Compte rendu de 1893.

CONGRÉGATION

des Dames

DE L'OEUVRE DE LA MISÉRICORDE,

Fondée à Montbrison, le 9 avril 1849,

SOUS LE TITRE DE NOTRE-DAME-D'ESPÉRANCE
ET DE S.-ETIENNE, PREMIER MARTYR.

But et organisation de l'Œuvre.

1° Cette Œuvre s'est d'abord formée par la réunion de quelques personnes pieuses, dans l'intention générale de procurer plus de soulagement aux pauvres de la ville, et d'acquiescer de nouveaux titres à la miséricorde de Dieu, par l'exercice collectif de la charité chrétienne.

2° Le nouveau soulagement que les Dames associées s'appliquèrent à procurer aux pauvres, fut une distribution annuelle de linge et de vêtements. Tel est le but spécial de l'Œuvre.

3° L'Association voulant se donner un caractère plus régulier, assurer de plus en plus son existence, et faire récompenser par les bénédictions Apostoliques le zèle de ses Membres, a recherché

et obtenu la faveur d'être agrégée à la Congrégation première établie à Rome, sous le titre de l'Annonciation de la Sainte Vierge. En vertu de cette affiliation, les Dames de la Miséricorde peuvent s'approprier toutes les grâces et indulgences accordées par les Souverains Pontifes à la Congrégation de Rome. Les principales en seront énumérées plus loin.

4° Pour devenir membre de la Congrégation, il faut concourir à son but par une rétribution annuelle de 10 francs. Néanmoins, les personnes qui ne pourraient offrir que 5 francs, sont regardées comme Associées.

5° La direction de l'Œuvre est confiée à un bureau qui se renouvelle tous les trois ans. Il est composé ainsi : une Présidente, une Vice-Présidente, une Trésorière et une Secrétaire.

6° La Trésorière est chargée de recevoir, à la réunion générale, ou à son domicile, la rétribution annuelle, et les dons ou aumônes extraordinaires en argent ou en vêtements.

7° Pendant le carême, la Présidente, assistée des Membres du bureau, achète les étoffes, les coupe et les distribue pour faire confectionner les vêtements par les Associées, ou par d'autres personnes charitables.

8° La distribution aux pauvres se fait dans la première semaine de décembre.

Les Associées, prévenues par M^{me} la Secrétaire, doivent d'avance faire parvenir leurs recommandations à l'une des Dames du bureau. Chaque Associée a le droit de recommander deux familles.

9° On communique immédiatement la liste

*peuvent d'avance recom-
mander quelques pauvres.*

de distribution aux religieuses du bureau de bien-faisance.

10° Le 26 décembre, fête de Saint Etienne, l'un des patrons de l'Œuvre, une Messe est célébrée en faveur des Associées, dans la chapelle de l'Hôpital. On y fait une quête pour les pauvres.

11° Après la messe, a lieu la réunion générale, dans laquelle la Présidente communique la liste de la précédente distribution, et rend compte des recettes et des dépenses. Les annuités pour l'année suivante y sont recueillies.

12° A la mort de l'un des Membres de l'Association, une messe est célébrée, pour le repos de son âme, dans sa paroisse.

Principales Indulgences

Que peuvent gagner les Dames de la Miséricorde, en vertu de leur affiliation à la Congrégation de Rome.

INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1° Le jour de la réception dans la Congrégation ;

2° A l'article de la mort ;

3° Les jours de Noël, de l'Ascension de N. S., de l'Annonciation, de l'Assomption, de l'Immaculée Conception et de la Nativité de la Sainte Vierge ;

4° Le jour de la fête de Saint Etienne, patron de l'Œuvre.

INDULGENCES PARTIELLES.

1° Les Associées gagneront une indulgence de 7 ans, en accompagnant à la sépulture, le corps des Associées, ou autres défunts ;

2° En priant, au son de la cloche, pour la bonne mort d'un agonisant, ou le repos d'un défunt ;

3° En assistant aux réunions, soit publiques, soit particulières de la Congrégation, aux Offices divins, à des Conférences ou exhortations spirituelles ;

4° En assistant aux Offices pour les Associées ou autres Fidèles trépassés ;

5° En assistant à la Messe les jours ouvriers ;

5° En faisant l'examen de conscience le soir ;

7° En visitant les pauvres malades, associés ou non associés, dans les hôpitaux ou dans les maisons particulières ;

8° En réconciliant des ennemis.

MONTBRISON, IMP. DE BERNARD.

*Soulageons la misère sans compter, nous souvenant que l'aumône est sœur de la prière...*¹⁰

Elles rappellent souvent la dignité du pauvre, le respect dont on doit l'entourer depuis que le Christ s'est fait le pauvre par excellence :

*Témoignons notre amour à nos pauvres reconnaissant leur dignité dans l'Eglise catholique. Car depuis que Jésus-Christ a embrassé la sainte pauvreté, elle est ce qu'il y a de plus grand sur la terre ; les riches sont donc obligés de servir les pauvres s'ils veulent par leur intermédiaire arriver jusqu'à Dieu...*¹¹

*La charité est le service du Chrétien par excellence, puisque le pauvre, pour nous, c'est Jésus-Christ.*¹²

Cela entraîne aussi le souci de faire œuvre apostolique, de ramener le pauvre à Dieu, ce pauvre qui, *bien qu'il pense peu d'ordinaire*, se laissera toucher : *une heure viendra, plus ou moins tardive, où son cœur écoutera et bénira la voix divine qui nous a réunies sous le doux vocable de la Miséricorde..*¹³

L'aspect paternaliste et moralisateur de l'œuvre est très évident. Les associées sont vraiment des dames patronnesses qui disent toujours *nos pauvres, nos protégés, nos familles..* A l'occasion du versement d'une petite subvention municipale, elles se réjouissent que *les administrateurs reconnaissent l'excellence de la Miséricorde qui plaçant les pauvres sous le patronage moral des dames associées leur permettent en distribuant des aumônes de faire entendre des avis destinés à relever le courage des pauvres et à les exciter à l'ordre et au travail qui sont les sources du bien-être...*¹⁴

3 - Les dames associées

La première année l'œuvre réunit quarante dames associées. Se retrouvent parmi elles les meilleurs noms de l'aristocratie forézienne ainsi que des épouses de fonctionnaires préfectoraux et de magistrats et des femmes issues de la petite bourgeoisie : épouses ou filles de membres, des professions libérales : notaire, avoué, architecte, pharmacien... et de commerçants aisés : orfèvre, horloger, libraire, "marchand de fer"...

Les curés de Notre-Dame et de Saint-Pierre, le supérieur du petit séminaire et l'aumônier de l'hôpital cotisent également. En 1853-1854, la présidente honoraire est la femme du préfet de la Loire, Mme Ponsard. L'œuvre bénéficie alors de toute la faveur de l'administration impériale.

La Miséricorde doit permettre d'établir, sinon une certaine unité, du moins des liens, entre ces divers groupes sociaux qui se côtoient, sans se mêler, dans la "bonne société montbrisonnaise". Y réussit-elle, en dehors de la messe annuelle de l'œuvre suivie d'une assemblée générale assez formelle ? Il est difficile de se prononcer. La cotisation élevée - dix francs annuellement - exclut en tout cas, les personnes aux revenus modestes.

Le nombre des associées progressent rapidement, passant de 40 en 1849 à 180 dix ans plus tard. Le départ de la préfecture de Montbrison, en 1856, porte un coup sensible à l'œuvre en lui enlevant quelques membres très actifs. Après 1859 le nombre des cotisants chute vite pour se stabiliser autour de la centaine. Il restera ensuite sensiblement le même jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

¹⁰ Compte rendu de 1906.

¹¹ Compte rendu de 1906.

¹² Compte rendu de 1935.

¹³ Compte rendu de 1867.

¹⁴ Compte rendu de 1868.

Nombre de cotisants

1849 :	40
1854 :	82
1859 :	180
1864 :	113
1884 :	102
1902 :	102
1913 :	83
1925 :	101

4 - Les indigents

La veuve C. dite *Bon diable*

Selon le règlement de l'œuvre, chaque associée peut recommander deux pauvres. La première année, cinquante pauvres, dont de nombreuses veuves et des vieillards, bénéficient d'une distribution d'effets. Ainsi la veuve C. dite *Bon diable* reçoit une robe en laine, *Marie des chats*, une robe en coton et un corset, Marie F., *mère de huit enfants*, une blouse et des chemises.

En 1850, les assistés sont soixante-cinq. La *Pauvrette* a un tablier et une chemise, *Toinon* une blouse et une paire de bas, Marie J. appelée aussi *Charretière*, un tablier, un mouchoir et une chemise, *la Tisserande* un corset, une paire de bas... Ces surnoms pittoresques semblent indiquer qu'on a d'abord pensé aux misères les plus voyantes, sinon les plus réelles, en secourant des pauvresses connues de tous.

Le nombre des familles secourues augmente rapidement : 111 en 1853, 154 en 1854, 183 en 1855. A la réunion de 1858, le curé de Saint-Pierre propose de n'accorder des secours qu'aux familles domiciliées depuis plus de deux ans à Montbrison mais *cette proposition n'est pas accueillie*¹⁵. En 1894, il y a environ 250 familles assistées, ensuite les registres ne donnent plus d'indications précises. Il semble qu'il n'en reste que quelques dizaines pendant l'entre-deux-guerres.

Le droit de présentation

Le droit de présentation s'avère être une source constante de difficultés. Il limite la liberté d'action du bureau, empêche souvent d'aller vers les plus malheureux pour satisfaire les donatrices et ceux qu'elles recommandent. Finalement tout le monde est mécontent.

En 1866, Mme de Marcilly constate : *Nous avons fait des mécontents parmi les pauvres, chose assez habituelle ; mais aussi parmi vous, Mesdames... L'on trouve que nous donnons à trop de familles et l'on voudrait voir restreindre nos listes : d'autres, au contraire, réclament à grands cris pour des pauvres honteux...*

¹⁶

Son rappel à l'ordre est très ferme, il ne saurait être question de favoritisme : *Veillez vous souvenir Mesdames, que dispensatrices du bien des pauvres nous devons examiner avec conscience tous les besoins, les porter tous dans la même balance et avoir plus d'égards encore aux nécessités réelles qu'au désir de vous être agréables...*¹⁷

Le bureau cherche donc, sinon à abolir, du moins à limiter ce droit de recommandation. Il mettra un quart de siècle pour y parvenir. Pourtant, dès les premières années, il y aura pour les distributions une liste de *pauvres non recommandés* qui va en s'allongeant. En 1854, elle compte déjà 40 % des noms.

¹⁵ Registre de 1849-1864.

¹⁶ On appelle ainsi "pauvres honteux" des personnes qui sont dans le besoin mais cache, par dignité, leur véritable situation.

¹⁷ Compte rendu de 1866.

On décèle, ici et là, quelques tricheries, inévitables dans ce genre d'opération. Mlle Mélanie Leconte recommande, en 1863, de *bien indiquer les noms exacts des pauvres et leur logement afin d'éviter ce qui est arrivé bien souvent, qu'une même personne se fasse recommander trois fois sous des noms différents*¹⁸.

Attention aux "mauvais pauvres"

Le succès de l'œuvre semble multiplier le nombre des indigents. Il y a sans doute des profiteurs. En 1874, la présidente, Mme Chaize s'en inquiète ouvertement : *Si les distributions de secours n'ont pas lieu avec discernement de manière à faire honte au vice et à rappeler souvent l'obligation du travail, la mendicité attirée par l'abondance des dons devient une profession commode, et la société de charité devient une société de dupes, le nombre des mauvais pauvres augmente autour d'elle et ceux qui ont le plus de besoins ont de la peine à être soulagés...*¹⁹

Et la présidente conclut en répétant qu'il conviendrait de mieux connaître les pauvres et que pour cela il faudrait les visiter comme cela se fait dans d'autres villes.

Au Calvaire ou au faubourg Saint-Jean

Où habitent les indigents ? Les listes, dans lesquelles assez souvent figure le domicile, permettent de dresser une carte de la pauvreté, du moins pour la période 1870-1875. Les miséreux sont concentrés dans quelques quartiers précis en premier lieu le Calvaire avec les rues voisines (rue du Collège, rue des Fours banaux, rue Saint-Aubrin), ensuite le faubourg et la rue Saint-Jean, le quartier Saint-Pierre autour de la vieille église et du tribunal, la rue Neuve (rue des Legouvé), le Bourgneuf, la Madeleine (faubourg et actuelle rue Puy-de-la-Bâtie), enfin la Porcherie.

Cela correspond à la vieille ville où se retrouvent aussi la plupart des *bonnes maisons*, où l'on fait la charité le lundi.

Localisation des pauvres dans la ville

(pour les années 1872-1873 : 233 domiciles sont indiqués)

Calvaire, rues voisines	31	(13 %)
Rue et faubourg St-Jean	27	(11 %)
Quartier St-Pierre	26	(11 %)
Rue Neuve	24	(11%)
Bourgneuf	22	(9,5 %)
Grand rue (rue Martin-Bernard)	15	
Porcherie	11	
Précomtal	10	
Autres lieux	47	(20 %)

5 - La découverte de la pauvreté

A travers le guichet de la Providence

A partir de 1896 l'œuvre modifie l'organisation de sa distribution annuelle : *nous avons abandonné, cette année-ci, les vieilles traditions en portant à domicile les dons que nous avons l'habitude de distribuer à travers le guichet de la Providence du Calvaire. Il nous était bien difficile de reconnaître certains visages dans l'ombre*

¹⁸ Compte rendu de 1866.

¹⁹ Compte rendu de 1874.

et nous n'étions pas sans quelques regrets de nous laisser attendrir, quelquefois mal à propos. D'un autre côté, les pauvres perdaient une journée pour venir chercher un objet souvent très modeste, attendant leur tour, pendant plusieurs heures, les pieds dans la neige...²⁰ On imagine dans le brouillard de décembre le triste défilé dans la ruelle de la Providence.

Gravir des escaliers noirs et tortueux

Cette nouveauté va permettre à plus d'une dame patronnesse de découvrir, bien concrètement, ce qu'est la misère.

D'abord le logis du pauvre : *En pénétrant dans ces intérieurs plus que modestes, nous avons été parfois très édifiées d'y trouver l'ordre et la propreté ; c'était chose rare. Il nous a été également plus facile de nous rendre compte de la grande misère des uns et du bien-être relatif des autres. Il y en a qui possèdent deux vaches, d'autres ont des lits fort moelleux pendant que leurs voisins ont à peine de la paille et d'une robe font un couvre-pieds...*²¹

Ces visites sont pleines d'enseignements. La dame de Miséricorde, si elle ne craint pas de gravir des escaliers noirs et tortueux, y trouve l'indigent dans son décor familial :

*En leur portant, à domicile, des draps ou des couvertures, nous voyons leur lit sans paille, leur poêle sans charbon et parfois, bien rarement, leur huche sans pain. Nous découvrons quelques mères de famille qui ne savent pas tenir une aiguille, quelques hommes âgés qui ont oublié sur une chaise, la paillasse donnée l'année précédente. Ils ont bien une petite réserve pour le cabaret du dimanche mais la petite pièce manque pour les choses les plus nécessaires de la vie. Notre modeste don annuel est considéré comme une chose due...*²²

On ne s'attend pas à une gratitude excessive !

Le pauvre, hélas ! n'aime pas le travail !

Les dames visiteuses constatent aussi que le manque de travail est un drame :

*Ce qui nous frappe le plus ce n'est pas le logement humide et malsain, ce n'est pas non plus le lit sans drap mais bien le peu d'amour du travail et de la propreté que nous rencontrons partout. Le pauvre hélas ! n'aime pas le travail ! journallement, nous voyons des femmes jeunes, des hommes dans la force de l'âge mendier de porte en porte, sans travail, disent-ils ? Les usines, nouvellement installées à notre porte, sont là, cependant, pour assurer, à tous, un travail rémunérateur et permanent...*²³

Et la présidente, à qui nous laissons la responsabilité de ses déclarations, conclut : *Ne serait-il pas plus salulaire de secourir, plus efficacement, ceux qui par un labeur quotidien, pourraient adoucir les charges de la famille ?*²⁴

C'est l'éternel débat. L'œuvre pourtant continue à secourir parfois des *mendiants de profession* parce que leurs enfants font pitié.

Une éblouissante qualité : la bonté

Dans ce milieu populaire qu'elle découvre maintenant avec un regard neuf, la visiteuse aperçoit aussi des valeurs. Visiblement, en 1936, la présidente de la Miséricorde veut nous faire partager son admiration :

On parle beaucoup des défauts du peuple, il en a de grands certes, nous les connaissons et ne les énumérons pas !... mais il a aussi une éblouissante qualité : la bonté. C'est un émerveillement quand on pénètre un peu dans la classe des humbles de voir la charité des uns pour les autres, l'entraide

²⁰ Compte rendu de 1896.

²¹ *Ibid.*

²² Compte rendu de 1897.

²³ Compte rendu de 1898.

²⁴ *Ibid.*

mutuelle, un don du cœur généreux, spontané, héroïque parfois sans la conscience de l'être ; on n'a souvent presque rien, mais le peu qu'on a, on le partage avec ceux qui n'ont rien du tout... ²⁵

En veine de confidences, elle nous raconte ce qu'elle a vu : *l'histoire de cette pauvre fille qui, vivant de son aiguille et tombant malade dans son humble chambrette, avait chaque soir la visite d'une de ses amies, ouvrière comme elle, qui prenait sur ses nuits pour faire l'ouvrage de sa compagne et... cela dura tout le temps de la maladie, c'est-à-dire cinq semaines...*²⁶

Elle va jusqu'à en tirer des leçons pour ceux qui sont plus favorisés :

*Après des humbles, nous apprenons bien souvent la résignation simple et souriante aux misères de la vie et la persévérance dans l'effort. Qui oserait en sortant de la maison du pauvre, se plaindre de ses propres misères ?... Ah, comme la comparaison entre eux et nous, si nous avons parfois le courage de la faire, ne serait pas toujours à notre avantage !...*²⁷

6 - Les ressources de l'œuvre

Annuités et collectes à la préfecture

La première année les ressources de l'œuvre sont constituées uniquement des versements des associées : 460 F en tout²⁸. Par la suite, elles se complètent par des quêtes privées lors de la messe qui précède l'assemblée annuelle et à l'occasion des funérailles de sociétaires.

La cotisation (10 F) reste inchangée pendant 98 ans, presque un siècle ! En 1947, elle passe à 20 F. Evidemment en 1945-1946, elle ne représente plus qu'une part minime des ressources de l'œuvre (moins de 10 %).

En 1853 et 1854, sous le haut patronage de la femme du préfet, plusieurs collectes fructueuses²⁹ ont lieu lors de réceptions données à la préfecture. Mme Ponsard se promène parmi les invités avec son aumônière, de plus le préfet tire personnellement 200 F de sa cassette. La municipalité accorde aussi, irrégulièrement, une subvention de 100 F.

En 1859, les ressources atteignent presque 2 000 F et l'œuvre ouvre un livret auprès de la toute jeune caisse d'épargne de Montbrison. De temps à autre (1860, 1874) une loterie est organisée pour dégager de nouveaux fonds.

Portefeuille de valeurs mobilières et dons de la Caisse d'épargne

A partir de 1866, la *Miséricorde* détient un petit portefeuille de valeurs mobilières : titres de rente sur l'Etat, obligations de la Cie P. L. M., du Crédit Foncier, qui ont été offertes par des sociétaires. Les cotisations sont incertaines et rentrent avec lenteur.

En 1880, la présidente, Mme Trabucco, émet un vœu, souvent renouvelé par la suite : *Il nous serait agréable que les annuités se paient le plus promptement possible et que l'on évite à Mme la trésorière cette corvée assez pénible d'aller les réclamer elle-même...* ³⁰

Vers 1876, l'œuvre commence à acheter, chaque fois qu'il y a une rentrée d'argent non prévue, des titres de rente à l'effet dit le compte rendu de 1876 *de fonder de plus en plus notre société en augmentant son capital de réserve...*³¹ En 1900, la *Miséricorde* possède :

²⁵ Compte rendu de la réunion du 1^{er} avril 1936.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Versements : 1 personne verse 100 F, autre autre 20 F, 30 donnent chacune 10 F et 8 versent seulement 5 F (registre 1849-1864).

²⁹ 425 F en 1854.

³⁰ Registre des délibérations 1864-1875.

³¹ Compte rendu de 1876.

- 5 obligations du P. L. M.
- 1 obligation du Crédit Foncier
- 11 titres de rente³².

Le portefeuille rapporte, cette année-là, 233,15 F soit 21 % des recettes totales de l'œuvre. La *Miséricorde* conservera des valeurs mobilières jusqu'en 1945. Elles produiront alors un intérêt pratiquement inchangé (242 F) mais qui, l'inflation aidant, ne représentent plus que 2,5 % des ressources de l'œuvre.

Pendant la Seconde Guerre mondiale la Caisse d'épargne de Montbrison devient vite le premier bailleur de fonds. En 1945-1946, ses dons représentent la moitié des recettes.

Subventions de la Caisse d'épargne de Montbrison	
1940 :	1 000 F
1941 :	1 500 F
1942 :	2 000 F
1943 :	3 000 F
1944 :	5 000 F
1945 :	8 000 F
1946 :	15 000 F (sur un budget total de 33 515 F)

En un siècle le financement de l'œuvre s'est profondément modifié. Après-guerre la participation financière des associées est presque devenue symbolique : la subvention remplace l'aumône. Commence une époque nouvelle. L'œuvre va effectivement bientôt disparaître sous sa forme ancienne.

7 - Les distributions annuelles

Les bas de la Comtesse Onffroy de Vérès

Les ressources de la première année sont consacrées à l'achat d'étoffe pour confectionner des vêtements. L'œuvre se spécialise dès la première année : *La somme des annuels étant si minime, on a craint de ne rien compléter en embrassant plusieurs genres de secours, et d'avoir le regret d'abandonner plus tard ce qui aurait été commencé* précisent les responsables qui constatent d'autre part que *les secours en linge et en vêtements sont ceux qui sont les moins abondants à Montbrison*³³. La distribution a lieu au début de l'hiver : draps, robes, chemises, tabliers, bas, bonnets, mouchoirs...

La bonne volonté ne suffit pas pour confectionner correctement des vêtements. Les dames de l'œuvre ont quelques déboires. *On se plaint de la forme des vêtements* avoue-t-on à l'assemblée de 1850. Très vite, il faut s'adresser à des coupeuses de profession. En fait, les associées vont rapidement se borner à cotiser et à recommander leurs pauvres, le bureau se chargeant de faire confectionner les effets et de les répartir.

Périodiquement quelque ecclésiastique les invite à faire elles-mêmes l'ouvrage, sans grand succès, semble-t-il³⁴. Quelques-unes cependant suivent ce conseil. Ainsi, pendant quinze ans, de 1888 à sa mort, la comtesse

³² Il s'agit de dons de MM. de Meaux, de Marcilly, Cutier, de Mlles Dulac, de Buronne, Dumoncel, de Mme et Mlle Leconte, de Mmes de Quirielle, de Curaize, Dusser des Paras.

³³ Registre 1864-1875

³⁴ Compte rendu de 1895 : *nous avons le regret de n'avoir pu répondre au désir exprimé l'année dernière par M. le Curé de Notre-Dame en travaillant de plus en plus de nos mains pour nos pauvres ; la difficulté des mesures, ne pouvant savoir à qui tomberaient les vêtements, crée une difficulté qui nous paraît insurmontable...*

Onffroy de Vérès³⁵ tricote inlassablement des bas d'enfants, plusieurs douzaines chaque année, qu'elle remet à l'œuvre.

A la demande de Madame la préfète

En 1854, à la demande de Mme Ponsard, femme du préfet et *pour une année seulement, vu l'augmentation de la misère cet hiver*, on déroge au règlement. Des secours sont distribués en pain, charbon et couvertures...³⁶ Madame Ponsard obtient aussi un peu de travail pour les femmes indigentes. On leur confie la façon des habits distribués cette année-là ³⁷ ainsi que la confection des uniformes de la troupe. Pour ce dernier ouvrage le tailleur du régiment cantonné à Montbrison verse 423,80 F. Ensuite, chaque année, l'œuvre continue sa distribution de vêtements et de linge.

Les distributions de l'année 1898

116 draps,
23 couvertures,
7 paillasses,
9 toiles de matelas,
5 enveloppes de plumes,
39 robes,
2 corsages,
3 chemises de fillettes,
12 chemises de femme,
8 chemises d'homme,
32 chemises de garçon,
13 pantalons,
2 caleçons,
tricots pour homme,
2 tricots pour femme,
1 flanelle à manches,
1 veste drap pour homme,
1 blouse bleue,
1 blouse noire,
1 paire de bas laine,
de la paille de maïs [pour garnir les paillasses]
36 paires de bas d'enfant (don de la comtesse Onffroy de Vérès).

En 1871, les responsables de la *Miséricorde* soulignent les difficultés qu'a entraînées la guerre : *Notre bureau s'est trouvé en face de circonstances bien exceptionnellement défavorables... Les événements cruels qui ont affligé la France entière ont pesé sur cette œuvre elle-même ; les recettes ont été faibles et les acquisitions du printemps dernier ont eu lieu dans des conditions difficiles, lentes et onéreuses...*³⁸ A la veille de la Première Guerre mondiale la *Miséricorde* entreprend d'habiller et de chausser les enfants pauvres qui font leur première communion.

1914-1918 : Vers nos courageux guerriers

La Grande Guerre éclate et la distribution des vêtements cesse. Chacun pense aux soldats : *Notre cœur s'est dirigé vers nos courageux guerriers ; des colis de lainages leur ont été expédiés*³⁹. La présidente de la *Miséricorde* invite aussi ses compagnes à être généreuses et à accepter bravement les sacrifices qu'impose la

³⁵ Concernant la famille Onffroy voir la communication du père Alain-Roland Forissier, "Un aventurier, forézien d'adoption, Jules Onffroy de Thoron", *Bulletin de la Diana*, tome LVIII, p. 211-227.

³⁶ 254 kg de pain fait par Pierre Faugeyrand : 14,80 F (45 c le kg) ; 255 kg de pain fait par Chazelles : 115 F ; 105 quintaux de charbon : 126,40 F (1,20 F le quintal) ; 23 familles reçoivent des couvertures.

³⁷ Sommes versées pour façon : paire de draps : 60 c ; paillasse 60 c ; chemise, blouse : 50 c ; robe de femme : 1 F.

³⁸ Compte rendu de 1871.

³⁹ Compte rendu de 1915.

situation : *A l'heure actuelle où tout est simplifié dans l'existence, pas de chevaux, pas de serviteurs, la défense nationale s'en charge, les paient, les nourrit. Elle ajoute : pas de toilettes, ni de réceptions... Nous devons mener une vie sévère et nous efforcer de mériter*⁴⁰.

Le temps des galoches et des pommes de terre

En 1925, les galoches font leur apparition sur les listes d'objets distribués. La part du budget de l'œuvre qui est consacrée à leur achat va croissant jusqu'en 1936 (plus du tiers). De 1932 à 1941 la *Miséricorde* distribue 437 paires de galoches soit plus de 40 paires annuellement⁴¹.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, et tant que dureront les restrictions alimentaires, l'achat de nourriture accapare tous les moyens de l'œuvre. Elle distribue pommes de terre, vesces, fèves, haricots secs, pâtes, farine, semoule de maïs, fromage et divers succédanés⁴².

Chaque hiver, de 1941 à 1945, l'œuvre achète deux mille jetons à 1 F pièce donnant droit à une soupe chaude. En bénéficient vieillards isolés, réfugiés et pauvres hères. Une permanence est ouverte au n° 22 de la rue des Legouvé. Durant cette période difficile l'œuvre collabore avec le Secours National puis avec l'Entraide et la Croix-Rouge.

Vers des temps nouveaux

La guerre achevée, s'ouvre une période nouvelle. Il reste de l'ouvrage comme le constate le compte rendu de 1947 :

*Malgré les secours de toutes sortes distribués, à notre époque, aux familles nombreuses, aux vieux travailleurs, il y a encore des foyers où l'on souffre, des enfants mal vêtus, parce qu'une chemise de garçonnet coûte 300 à 400 F et une paire de souliers 900 F. Il y a des mansardes où des vieillards ne peuvent plus lutter parce que leurs forces les abandonnent, des vieillards que le froid paralysait cet hiver, que la vie chère affame, que tout étonne dans une société si différente de celle qu'ils ont connue, qui sont seuls dans leur logement inconfortable, seuls avec les regrets du passé et l'effroi du lendemain...*⁴³

Les temps ont changé. Après cent ans de quasi immobilisme, l'œuvre doit évoluer beaucoup ou disparaître. Son organisation, son action, son nom même, sont devenus complètement désuets. L'œuvre de la *Miséricorde* devient alors le *Vestiaire montbrisonnais*, association encore active aujourd'hui dans notre ville et ayant la même vocation.

*

* *

Le bilan matériel de l'œuvre de la *Miséricorde* est certainement très positif. En un siècle elle a distribué une grande quantité de vêtements de toutes sortes, des monceaux de draps et de paillasses, de l'argent, du charbon, du pain... sans doute à beaucoup de gens qui en avaient réellement besoin.

Certes, c'est un groupement étroitement confessionnel ; les aspects moralisateurs et paternalistes marquent fortement son discours et sa pratique. Pourtant on ne peut pas reprocher aux dames de la *Miséricorde* d'avoir eu la mentalité de leur milieu et de leur époque.

Oublions l'image très saint-sulpicienne de l'œuvre. Ces femmes ont eu le mérite de s'intéresser aux plus défavorisés et n'ont manqué ni de dévouement ni de générosité.

Joseph Barou

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ Elles coûtent de 10 à 20 F la paire suivant la taille.

⁴² Prix des pommes de terre : 8 F le kg en 1945 ; 10 F puis 12 F en 1947.

⁴³ Compte rendu de la séance du 26 mars 1947. La dernière réunion dont le compte rendu figure dans les livres a eu lieu en avril 1950.

UNE SOURCE POUR L'HISTOIRE
DES MENTALITES POLITIQUES ET RELIGIEUSES EN FOREZ :
les comptes rendus de l'Oeuvre de la Miséricorde
(1937 - 1945)

Les comptes rendus des assemblées annuelles de L'Oeuvre de la Miséricorde de Montbrison - que m'a transmis mon ami Joseph Barou - me semblent être une source précieuse pour notre connaissance des mentalités politiques et religieuses de la bourgeoisie catholique de Montbrison entre 1937 et 1945 et de leur évolution en fonction des événements qui se sont déroulés dans cette période.

Quelques points me semblent dignes d'être soulignés comme caractéristiques des mentalités et des opinions qui s'expriment à travers ces comptes rendus :

Avant la guerre :

- L'antiparlementarisme : "la plupart de nos dirigeants ont contracté...des habitudes de corruption". Cet antiparlementarisme était exacerbé, sur le plan national, par les campagnes de presse qui avaient suivi l'affaire Stavisky et était véhiculé par une partie de la presse et par les "Ligues" (Action Française, Croix de Feu).

- La dénonciation du "communisme athée et de son matérialisme odieux" et de la lutte des classes (les théories nouvelles "ont imposé la haine de la classe privilégiée").

- Le sentiment que de grandes catastrophes vont arriver, en particulier du fait de la menace allemande dont on a clairement conscience : notation d'ailleurs plus originale qu'on pourrait le penser à une époque où beaucoup de Français voulaient croire que la guerre n'aurait pas lieu.

- L'affirmation que seul le retour "à la doctrine de l'Eglise" pourrait sauver la situation dans laquelle tout est emporté par un "vent de folie".

Pendant les événements de 1939-1940 :

Les comptes rendus retrouvent les accents patriotiques de 1914-1918 pour affirmer que la priorité doit être donnée à la victoire et à la volonté de l'obtenir par la mobilisation de toutes les forces spirituelles.

Après la défaite et l'armistice de 1940 :

- Très vite, le sentiment s'exprime que si la France a été battue, c'est qu'elle avait oublié et trahi les valeurs véritables ("l'abandon de l'esprit chrétien") et qu'elle est la victime de ses "erreurs" et de ses "défaillances". On retrouve les appels à l'expiation que la France a connus après toutes les grandes défaites de son histoire contemporaine (1815, 1871, 1940) : "réveillons en nous la pensée de nos responsabilités personnelles, dans le désastre commun. Nos actes nous suivent et "tout se paye !".

- La confiance dans le Maréchal Pétain, "Sauveur" envoyé par Dieu, est affirmée avec éclat : "Dieu...a suscité le seul homme qui, sans armes, sans défense, domine notre défaite du haut de son honneur et de sa loyauté".

- L'attitude politique reste cependant prudente : aucune allusion n'est faite, ni à la politique de "collaboration", ni à l'action de la Résistance.

- Le texte de mars 1944 est particulièrement intéressant : on se lamente sur les "ravages de la guerre"; on constate "la volonté farouche des dirigeants" de continuer la lutte mais on croit pouvoir affirmer que la France reste "en dehors de la lutte", comme si, déjà, le combat de la France Libre et de la Résistance ne l'avait pas déjà fait rentrer dans la guerre...

Après la Libération

La joie de la Libération est affirmée ("la terre de France respire"). On fait appel aux "traditions de foi" qui seules peuvent permettre à la France de remplir "sa mission séculaire". Notons le retour vers un certain apolitisme : aucune allusion à la chute du régime de Vichy, au rôle de la Résistance, à l'épuration. L'association se tourne plus que jamais vers les tâches charitables ("N'y a-t-il pas de multiples souffrances à apaiser ?") et il est vrai que les difficultés économiques et sociales ("restrictions", tickets d'alimentation, etc) se prolongèrent au-delà de la Libération.

Au total, les réflexions de politique générale qui précèdent les comptes rendus annuels de l'Oeuvre de la Miséricorde entre 1937 et 1945 sont souvent représentatives des réactions des milieux conservateurs et catholiques avec cependant une nuance de prudence et une insistance sur "l'esprit chrétien" qui leur donnent une tonalité originale. Ces témoignages sur l'état d'esprit d'un milieu social et religieux d'une petite ville de province sont d'autant plus intéressants qu'ils n'étaient pas destinés à la publication et que la présidente de l'Oeuvre s'exprime en toute liberté et sincérité.

Ces textes, accompagnés de notes, sont publiés ici en annexe : leur style restitué aussi toute une époque.

Claude LATTA

ANNEXE

Extraits des comptes rendus de l'Oeuvre de la Miséricorde
(1937 - 1945)

17 mars 1937

"Nous voici à un moment décisif de l'histoire du monde (1), où un vent de folie semble devoir tout emporter à la dérive et nous lancer dans les pires aventures. Revenons simplement à la doctrine de l'Eglise..."

6 avril 1938

"Fut-il une époque où l'artisan, le travailleur, l'ouvrier en un mot, ait été plus trompé dans ses idées, ses rêves de bonheur, ses recherches de satisfaction qu'en ces temps lamentables, où le communisme athée (2) et son matérialisme odieux, ont lancé dans le monde entier, leurs néfastes doctrines dans l'âme du peuple ?

Dans des temps, pas encore très éloignés de nous, l'humble classe populaire, au lieu de murmurer contre son sort, reconnaissait dans son travail, la condition imposée par Dieu à l'homme... Que de

(1) En mars 1937, le gouvernement du Front Populaire est en place, en France, depuis mai 1936. La guerre civile fait rage en Espagne depuis juillet 1936. Hitler a, en 1936, commencé la série de ses violations du traité de Versailles en occupant militairement la Rhénanie.

(2) Le 19 mars 1937, le pape Pie XI, dans l'encyclique Divini Redemptoris a condamné avec éclat le "communisme athée", déclaré "intrinsèquement pervers".

choses ont changé de nos jours !..Les théories nouvelles ont matérialisé l'homme du peuple en lui donnant comme idéal à réaliser, de bien vivre en travaillant le moins possible (3), elles lui ont imposé la haine de la classe privilégiée (4), mieux partagée que lui ; on a compliqué sa vie et le bonheur s'est enfui... Le malheureux ouvrier en est venu, sous l'ardeur des passions et la violence des luttes de partis, à détester son sort, à ambitionner celui des autres, à haïr la société et, petit à petit, il s'est jeté dans le vice qui a réduit sa famille à l'indigence..."(5)

29 mars 1939

"L'histoire se précipite au galop, à travers les jours et les semaines. Ce mois-ci, le monde exaltait le couronnement de Pie XII (6), digne successeur du Pape de l'action catholique et de la paix (7); aujourd'hui c'est l'Europe toute entière qui vit sous la menace allemande !... (8)

En France, nous demeurons les esclaves de la toute puissance du régime parlementaire, la plupart de nos dirigeants ont contracté, au contact de nos moeurs politiques, des habitudes de corruption (9) qui ne cèdent pas devant l'impérieuse nécessité du moment et pourtant, les querelles de partis, les passions électorales ont définitivement lassé un pays qui a senti et sent encore, passer sur lui, en quelques mois d'intervalle, le vent des grandes catastrophes.

Si l'on développait partout le respect des valeurs spirituelles et le culte de la fraternité humaine, il me semble que notre patrie serait sauvée..."

13 mars 1940

"La guerre est de nos jours, une réalité (10). Nous, Français avons glissé insensiblement de l'état de paix à l'état de guerre, sans nous en rendre compte, tellement pour nos esprits logiques et droits, ce fléau nous apparaissait évitable, fou et désastreux. Le plus grand acte d'orgueil qu'un homme ait peut-être accompli (11), a mis en échec toute la sagesse et toute la conscience de l'humanité... et maintenant il n'y a plus qu'un sentiment dans les coeurs, qu'un mot sur les lèvres : vaincre..."

2 avril 1941

"L'an dernier, à pareille époque, nous étions en pleine guerre, mais nous vivions alors dans la confiance et dans une sorte de sécurité, dont nous mesurons maintenant la coupable paresse. Il est infiniment douloureux de constater le contraste entre nos illusions d'alors et nos déceptions d'aujourd'hui... Et depuis notre désastre(12)

(3) On trouve ici l'écho des critiques conservatrices de la politique sociale du Front populaire (semaine de 40 heures, 15 jours de congés payés).

(4) Dénonciation de la théorie marxiste de la "lutte des classes".

(5) On remarquera ici le caractère irrationnel de l'affirmation qui fait du "vice" puis de l'indigence des conséquences de la "haine de la société" par les ouvriers...

(6) Pie XII (Eugenio Pacelli), pape de 1939 à 1958. Il venait effectivement de succéder à Pie XI le 2 mars 1939.

(7) Pie XI (Achille Ratti), pape de 1922 à 1939. Dès l'encyclique Ubi arcano Dei (23 décembre 1922), Pie XI avait dessiné les grandes lignes de l'Action catholique.

(8) La menace allemande s'est précisée au cours de l'année 1938 : annexion de l'Autriche (Anschluss) en mars 1938, crise de Munich en septembre 1938. En mars 1939, les Allemands ont occupé la Bohême-Moravie.

choses ont changé de nos jours !..Les théories nouvelles ont matérialisé l'homme du peuple en lui donnant comme idéal à réaliser, de bien vivre en travaillant le moins possible (3), elles lui ont imposé la haine de la classe privilégiée (4), mieux partagée que lui ; on a compliqué sa vie et le bonheur s'est enfui... Le malheureux ouvrier en est venu, sous l'ardeur des passions et la violence des luttes de partis, à détester son sort, à ambitionner celui des autres, à haïr la société et, petit à petit, il s'est jeté dans le vice qui a réduit sa famille à l'indigence..."(5)

29 mars 1939

"L'histoire se précipite au galop, à travers les jours et les semaines. Ce mois-ci, le monde exaltait le couronnement de Pie XII (6), digne successeur du Pape de l'action catholique et de la paix (7); aujourd'hui c'est l'Europe toute entière qui vit sous la menace allemande !... (8)

En France, nous demeurons les esclaves de la toute puissance du régime parlementaire, la plupart de nos dirigeants ont contracté, au contact de nos moeurs politiques, des habitudes de corruption (9) qui ne cèdent pas devant l'impérieuse nécessité du moment et pourtant, les querelles de partis, les passions électorales ont définitivement lassé un pays qui a senti et sent encore, passer sur lui, en quelques mois d'intervalle, le vent des grandes catastrophes.

Si l'on développait partout le respect des valeurs spirituelles et le culte de la fraternité humaine, il me semble que notre patrie serait sauvée..."

13 mars 1940

"La guerre est de nos jours, une réalité (10). Nous, Français avons glissé insensiblement de l'état de paix à l'état de guerre, sans nous en rendre compte, tellement pour nos esprits logiques et droits, ce fléau nous apparaissait évitable, fou et désastreux. Le plus grand acte d'orgueil qu'un homme ait peut-être accompli (11), a mis en échec toute la sagesse et toute la conscience de l'humanité... et maintenant il n'y a plus qu'un sentiment dans les coeurs, qu'un mot sur les lèvres : vaincre..."

2 avril 1941

"L'an dernier, à pareille époque, nous étions en pleine guerre, mais nous vivions alors dans la confiance et dans une sorte de sécurité, dont nous mesurons maintenant la coupable paresse. Il est infiniment douloureux de constater le contraste entre nos illusions d'alors et nos déceptions d'aujourd'hui... Et depuis notre désastre(12)

(3) On trouve ici l'écho des critiques conservatrices de la politique sociale du Front populaire (semaine de 40 heures, 15 jours de congés payés).

(4) Dénonciation de la théorie marxiste de la "lutte des classes".

(5) On remarquera ici le caractère irrationnel de l'affirmation qui fait du "vice" puis de l'indigence des conséquences de la "haine de la société" par les ouvriers...

(6) Pie XII (Eugenio Pacelli), pape de 1939 à 1958. Il venait effectivement de succéder à Pie XI le 2 mars 1939.

(7) Pie XI (Achille Ratti), pape de 1922 à 1939. Dès l'encyclique Ubi arcano Dei (23 décembre 1922), Pie XI avait dessiné les grandes lignes de l'Action catholique.

(8) La menace allemande s'est précisée au cours de l'année 1938 : annexion de l'Autriche (Anschluss) en mars 1938, crise de Munich en septembre 1938. En mars 1939, les Allemands ont occupé la Bohême-Moravie.

28 mars 1944

"...les peuples gémissent en vain dans la tourmente qui les accable et qui multiplie ses ravages, et, aucun signe de fléchissement ne surgit, dans la volonté farouche des dirigeants, pour arrêter le fléau. Et notre chère France qui est en dehors de la lutte (16), la subit d'une manière toujours plus douloureuse !... (17)

21 mars 1945

"Après tant d'années d'oppression, la terre de France respire !... (18) Libérée miraculeusement, notre chère patrie retrouvera bientôt, si les Français veulent demeurer dans leurs traditions de foi, la possibilité de remplir magnifiquement sa mission séculaire. Mais, cette joie est contenue, et cela est juste, et cela est digne. N'y a-t-il pas de multiples souffrances à apaiser ? de misères à soulager ? de problèmes à résoudre ?... il semble difficile qu'un monde désaxé retrouve d'emblée son équilibre ; trop de rancoeurs se sont accumulées durant ces longues années de guerre, trop de folies ont été commises (19), lourd passif que plusieurs générations n'arriveront pas à combler..."

(archives de l'Oeuvre de la Miséricorde, bibliothèque de la Diana, Montbrison)

-
- (16) On remarquera que le texte ne fait entrer en compte ni le combat de la France Libre, ni celui de la Résistance. On peut rapprocher ce passage des déclarations du Maréchal Pétain qui réaffirme à plusieurs reprises sa volonté de maintenir la France hors de la guerre. Au moment du débarquement, en juin 1944, Pierre Laval, président du Conseil, déclare à la radio : "la France n'est pas dans la guerre".
- (17) Allusion aux bombardements anglais et américains qui, visant des objectifs stratégiques, touchaient parfois des populations civiles et étaient exploités par la propagande allemande et celle de Vichy.
- (18) En mars 1945, le territoire français est libéré : la "poche de Colmar", encore tenue par les Allemands, a cédé le 9 juin 1945 à l'offensive alliée.
- (19) La France sort divisée de la guerre qui a vu s'affronter "Collaborateurs" et Résistants. D'autre part la libération des camps de concentration a commencé (il y avait en Alsace celui du Struthof) et révèle l'horreur du système concentrationnaire.

LE DIABLE ET LES ETRES FANTASTIQUES
DANS LA LITTERATURE ET LES CROYANCES FOREZIENNES

Le centre de recherches du musée Alice Taverner vient de publier sous ce titre (1) quelques pages qui ont pour seule ambition de dresser le catalogue provisoire des êtres fantastiques du département de la Loire mais avec l'espérance de faire surgir de nouvelles informations. Car la mode des souvenirs d'enfance qui se répand depuis les sommets de l'édition jusqu'aux bulletins municipaux - phénomène qui mérite de retenir l'attention -, peut révéler des détails enfouis dans les mémoires. Peut-être les lecteurs de Village de Forez seront-ils les premiers à apporter leur pierre à ce "trésor des contes" d'un certain genre.

Dépassant la démarche folklorique qui avait cours pendant la première moitié du XXe s., les spécialistes nationaux et européens considèrent avec un nouvel intérêt contes et croyances en profitant de l'acquis des sciences voisines. Laissant de côté la question souvent controversée des "origines" et la théorie des "vestiges de culture", il est plutôt examiné ce que N. Belmont (2) nomme la "composante mythique actuelle". C'est la raison pour laquelle les êtres fantastiques constituent encore un sujet d'enquête. Mais, comme la "référence au passé" comporte en elle-même un enseignement, il n'est pas inutile de revoir les racines foréziennes.

1. Le Diable

Il est considéré ici, bien entendu, d'un point de vue non théologique. Des travaux antérieurs (3) ont énuméré les thèmes les plus fréquents. Le Diable, qui tenait une place prépondérante dans les croyances populaires foréziennes, se manifeste:

- à travers des phénomènes atmosphériques exceptionnels (les "dégâts d'eau", par exemple);
- sous des états zoomorphes (animaux de couleur noire, thème de l'animal lourd, etc.);
- sous des états anthropomorphes (le danseur étranger, le mystificateur, l'homme providentiel, etc.).

Il faut ajouter que le Diable a laissé son empreinte en différents lieux: le Pas, le Char, le Trou du Diable sont des endroits de mauvaise renommée. Il en est de même des ponts qui portent son nom et dont la construction ne paraît pas absolument normale.

On sait, par L.P. Gras, que le Diable s'était établi pendant un certain temps en Forez où il s'était marié. Mais le couple se querelait souvent et, un jour de colère, le Diable jeta sa femme dans un gourd du Vizézy! C'est sans doute à cette époque qu'il fit un marché avec saint Martin (des Côtes) en vue de cultiver un lopin de terre. Comme d'habitude dans ces contes, le Diable est finalement berné (4).

2. Les fées

Personnages habituels des contes, les fées ne sont pourtant connues en Forez que par des toponymes attestant leur appartenance à une couche ancienne de croyances. Seul L.P. Gras a relevé quelques bribes de récits dont l'un se situe dans les faubourgs de Montbrison et présente les fées comme des voleuses d'enfants. La répartition des sites révèle une association constante avec les excavations rocheuses et les amas de rochers qu'elles disputent aux non moins légendaires Sarrasins. Une tradition du Pilat désigne d'ailleurs ceux-ci comme les époux des fées. Il faut rappeler enfin que les fées furent transformées en taupes par Dieu. C'est sans doute pour cela que personne ne les rencontre plus ailleurs (5).

3. Gargantua, les géants et les ogres

Le géant popularisé par Rabelais joue en Forez le même rôle que dans les autres provinces: il concourt par ses exploits et ses fonctions les plus naturelles au relief terrestre: vallées, montagnes, étangs reçoivent ainsi une explication bien plus simple que celle des savants! Révérend du Mesnil a livré à son sujet des contes d'une forme littéraire un peu douteuse (6). La rareté du thème de l'ogre - malgré la tenace histoire de la Dame de Jarez qui se nourrissait de jeunes enfants - est rassurante. L'Ourgon de Saint-Maurice, sans doute dérangé par le barrage de Villerest, était un pontonnier diabolique (7).

4. Les lutins

Ils relèvent de croyances communes qui rejoignent des modèles européens bien établis. Ils se caractérisent par leur petite taille, une malversation limitée, disons plutôt des espiègleries. Ils fréquentent ponts et chemins, plus fréquemment les écuries car ce sont des amateurs de chevaux. Aussi les récits les plus répandus, dans tout le département concernent-ils surtout les soins que les lutins donnent à ces animaux. Suivant les cantons, ils reçoivent des noms divers: Petit homme, Culard, Dra, Dray.

La présence du Petit mineur des légendes allemandes est attestée dans le bassin houiller de Saint-Etienne par Gras et par V. Smith qui avait fait un travail de pionnier sur les chants foréziens.

Bien que d'inspiration autre, il faut rappeler l'existence de la "Chauche-Vieille", incarnation du cauchemar, visiteuse désagréable, particulièrement redoutée des vieillards car elle monte sur les lits et oppresse la poitrine des dormeurs.

5. La Vieille des puits et les autres croquemitaines

Les croquemitaines, si utiles autrefois (?) pour écarter les enfants des endroits dangereux, recevaient divers noms: le Babau, le Marmot du Pays d'Urfé, la Bête pharamine, la Bête de la Grisarde, tous aussi indescriptibles que terrifiants. Le Roannais disposait pour sa part de la Tire-Vieille qui hantait très précisément puits et mares. Ce mythe de la "Vieille des puits" appartient à un modèle bien connu en d'autres provinces: la Mère-en-Gueule et la Merlusine de la Bourgogne le Tire-Bigot de Franche-Comté et autres. Ils ont comme passe-temps d'attirer les imprudents dans les profondeurs aquatiques. Le Docteur

J.P. Amour qui a étudié cette croyance en Saône-et-Loire a montré:
- la transmission verticale du mythe (de parents à enfants),
mais son absence dans la littérature populaire - comme en Roannais;
- la difficulté des témoins à décrire le "monstre" qui fait peur
sans pourtant avoir des répercussions psycho-pathologiques.

Les spécialistes proposent une interprétation freudienne. En tant qu'Être verbal, la Vieille-des-Puits, Mélusine ruralisée, voit aujourd'hui son influence disparaître.

6. La Vouivre et les dragons

Toujours dans la catégorie des monstres aquatiques mais rejoignant la légende des dragons volants, la Vouivre hérite de toutes les croyances attachées à la vipère. Ce serpent fantastique hantait les étangs, en particulier celui du château de Boisy. Le célèbre Jacques Coeur en vint à bout et, grâce à une bague magique possédée par la Vouivre, fit fortune (8). Le dragon de Chevrières mentionné par Signerin s'apparente aussi à la Vouivre. Les uns et les autres n'ont pas résisté au progrès et ont complètement disparu: les nourrices d'aujourd'hui possèdent la télévision!

(1) Etudes et documents, n°8.

(2) In "Dictionnaire des mythologies", Flammarion, 1981, p.401-403.

(3) Tavernier (A.), Coutumes et superstitions foréziennes, fsc.5.

(4) Gras (L.P.), Les Evangiles des quenouilles foréziennes, 1865, p.30.

(5) Gras (L.P.) Les Evangiles des quenouilles foréziennes, 1865, p.11,13

(6) Révérend du Mesnil (E.), L'Ancien Forez, 1886, t.5, p.161-169.

(7) Noël (F.), Légendes et traditions foréziennes, 1865, p.327-340.

(8) Ibid., p.1-15.

Robert Bouiller

BIBLIOGRAPHIE FOREZIENNE

Jean CHAPELON (1647-1694) : Oeuvres complètes, augmentées des oeuvres traditionnellement attribuées à Antoine et Jacques Chapelon. Publiées par Annie Elsass, maître-assistant à l'Université de Strasbourg. St-Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes, 1985. 1 volume, 396 p.

Sous le règne de Louis XIV, Jean Chapelon, prêtre stéphanois, écrivit de nombreux poèmes dans son dialecte natal. Ses noëls et ses chansons et sa Description de la Misère de St-Etienne en 1693 et 1694 le firent aimer et apprécier de ses contemporains. Les textes, transmis par la tradition orale ou par des copies manuscrites, ne furent édités qu'en 1779 (avant cette date, il n'y avait pas de libraire-éditeur de St-Etienne !). Plusieurs rééditions eurent lieu au XIXe siècle.

Cette oeuvre, haute en couleurs et pleine de verve, complétée par quelques poèmes attribués au père et au grand-père de Jean Chapelon, est publiée par Annie Elsass en édition bilingue (dialecte stéphanois et français) avec des notes historiques et lexicales.

Claudius JAVELLE et Pierre GARDETTE : Lous Poèmes daou Païsan.
Marguerite GONON : Lous Contes de la Mouniri.

Centre d'Etudes Foréziennes, 1985. Un volume de 219 p.

Ces deux ouvrages qui étaient épuisés sont à nouveau accessibles et ont été rassemblés en un seul volume. Ils sont présentés, eux aussi, en édition bilingue et accompagné d'un glossaire. A travers eux le lecteur retrouvera l'âme du terroir forézien : beauté simple des poèmes et des chansons d'un paysan d'Apinac (en occitan), verve des contes de la Mouniri (en franco-provençal). Le don d'observation et la malice des conteurs de Poncins auprès desquels Marguerite Gonon a recueilli ces contes font merveille dans ces récits de sorciers et de loups. La traduction a le mérite, pour les non-patoisants, de garder la saveur du récit.

Marc PRIVAL : Les migrants de travail d'Auvergne et du Limousin au XXe siècle. Publication de l'Institut d'Etudes du Massif Central (29, Bd Gergovia, 63037 Clermont-Ferrant), 1979, un volume de 317 pages.

On sait que le Massif Central fut au XIXe et au XXe siècle un réservoir d'hommes. L'exode rural y fut précédé d'un exode temporaire qui envoyait travailler hors de leur province, pendant quelques mois, les paysans pauvres du Massif Central qui rentraient ensuite avec un pécule amassé sou à sou.

Ainsi, les maçons de la Creuse, les étameurs du Cantal, les colporteurs de parapluies de la Corrèze... Progressivement, l'urbanisation et l'industrialisation transformèrent cet exode temporaire en exode définitif. Ce sont ces faits qu'étudie l'ouvrage de Marc Prival, paru en 1979, mais qui n'avait guère été signalé en Forez.

En fait, le sujet traité est plus vaste que ne l'annonce le titre : il englobe presque tout le Massif Central et plonge ses racines dans l'étude des phénomènes migratoires du XIXe siècle.

Et un chapitre intéressera particulièrement les Foréziens : c'est celui qui est consacré aux scieurs de long du Livradois et du Forez et qui étudie, à partir de documents et de témoignages oraux, un phénomène dont l'importance avait été signalée par Antoine Lugnier dans son ouvrage sur Roche-en-Forez (1).

Sont successivement étudiés : les régions d'émigration et d'accueil ; le phénomène de l'embauche à la foire du 14 septembre à St-Anthème ; le déplacement vers les lieux de travail ; les étapes du travail des scieurs : le dolage, le traçage, l'arrimage sur le chevalet, le sciage de long proprement dit ; les conditions de travail et de paiement et enfin la disparition du métier (entre les deux guerres). Un chapitre qui sera lu avec intérêt du côté de Sauvain et de Roche-en-Forez d'où partirent tant de scieurs de long...

Mais tout le livre est à lire et par tous : il a la saveur des choses vécues.

Claude LÄTTA

(1) Antoine Lugnier : Cinq siècles de vie paysanne à Roche-en-Forez, Loire (1440-1940), St-Etienne, imprimerie Dumas, 1962, 1 volume de 414 pages.